

Sciences et
Technologies
de l'Agronomie
et du Vivant

LE BAC TECHNOLOGIQUE 2021 dans l'enseignement agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Centre-Val de Loire

OÙ SE FORMER



**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDS NATURE

ETABLISSEMENTS PUBLICS

18 - Cher

● LEGTA - Lycée Agricole de Bourges

Le Sollier - 18570 LE SUBDRAY

☎ 02.48.69.74.60

www.bourges.educagri.fr

28 - Eure-et-Loir

● LEGTA - Lycée Agricole de Chartres

La Saussaye - 28630 SOURS

☎ 02.37.33.72.00

www.legta.chartres.educagri.fr

36 - Indre

● LEGTA - Lycée Agricole Naturapolis

Touvent - Route de Velles
36000 CHÂTEAUROUX

☎ 02.54.53.11.00

naturapolis36.fr

37 - Indre-et-Loire

● LEGTA - Tours-Fondettes - Agro-campus

La Plaine - 37230 FONDETTES

☎ 02.47.42.01.06

www.tours-fondettes-agrocampus.fr

41 - Loir-et-Cher

● LEGTA - Lycée Agricole de Vendôme

Areines - 41106 VENDÔME

☎ 02.54.67.44.00

www.legta41.educagri.fr

45 - Loiret

● LEGTA - Lycée Agricole Le Chesnoy

2190, Avenue d'Antibes - 45200 AMILLY

☎ 02.38.89.80.00

www.lechesnoy.fr

28 - Eure-et-Loir

● LEAP de Nermont

2, rue de Nermont
28202 CHÂTEAUDUN CEDEX

☎ 02.37.44.60.60

www.nermont.fr

● LEAP Franz Stock

2, rue des Fleurs - 28630 MIGNIÈRES

☎ 02.37.26.46.07

www.franz-stock.fr

36 - Indre

● LEAP Saint Cyran du Jambot

1, route de Châtillon
36700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

☎ 02.54.02.22.50

www.leapstcyran.fr

45 - Loiret

● Lycée privé la Mouillère

66 avenue de la Mouillère
45072 ORLÉANS CEDEX 02

☎ 02.38.22.60.80

www.lamouillere.fr

ETABLISSEMENTS PRIVÉS

37 - Indre-et-Loire

● MFR Rougemont- Tours- Val de Loire

Rue du Télégraphe - 37100 TOURS

☎ 02.47.85.50.20

<https://mfr-rougemont.fr/>

45 - Loiret

● MFR de Férolles

7, route de Darvoy 45150 FÉROLLES

☎ 02.38.59.73.04

www.mfr-ferolles.com

ETABLISSEMENTS PRIVÉS FORMATIONS EN ALTERNANCE

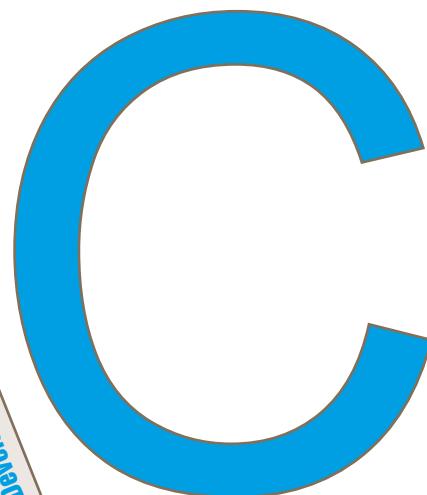
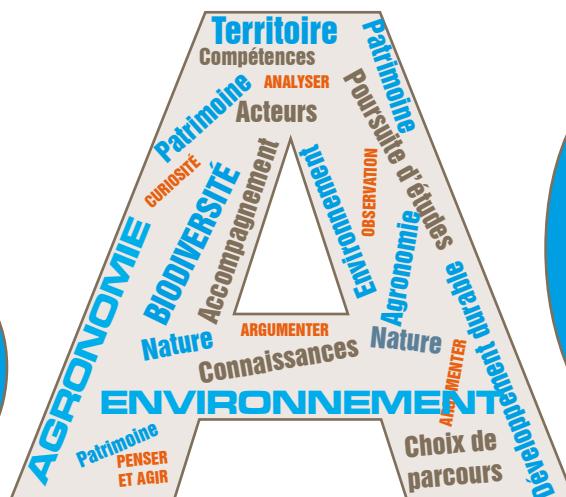
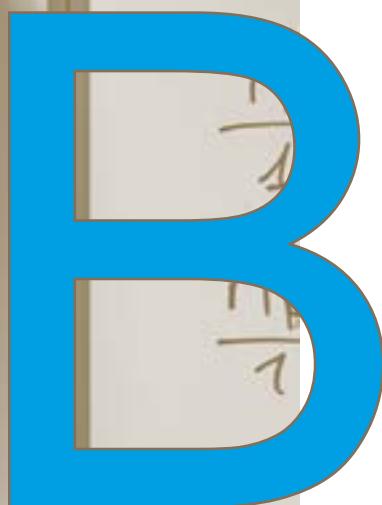


PRÉPARER LE BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE 2021



DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le Bac Technologique STAV, une formation dans les domaines de la biologie, l'écologie, l'agronomie.



Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Le baccalauréat technologique 2021 “ sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ” proposé dans les établissements d'enseignement agricole est accessible à tous les élèves ayant suivi une classe de 2nde Générale et Technologique dans un lycée de l'enseignement agricole ou de l'éducation nationale.

En Seconde Générale et Technologique, en lycée agricole, choisir l'enseignement optionnel

DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français	4 h 00
Histoire-Géographie	3 h 00
Langues vivantes A et B	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h 00
Physique-Chimie	3 h 00
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
EPS	2 h 00
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

- ➔ Tests de positionnement à l'entrée en Seconde
- ➔ Accompagnement personnalisé
- ➔ Aide à l'orientation

DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL **GÉNÉRAL** 3h00

Ecologie, Agronomie, Territoires et Développement Durable - EATDD

UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL **TECHNOLOGIQUE**

Au choix de l'élève parmi :

- hippologie-équitation,
- pratiques sociales et culturelles,
- pratiques professionnelles,
- pratiques sportives

se référer à l'offre de formation de chaque établissement

Ecologie Agronomie Territoires et Développement Durable



Qu'est ce que l'EATDD ?

Ecologie
Agronomie
Territoires et
Développement
Durable

Découvrir un territoire, observer, analyser, comprendre

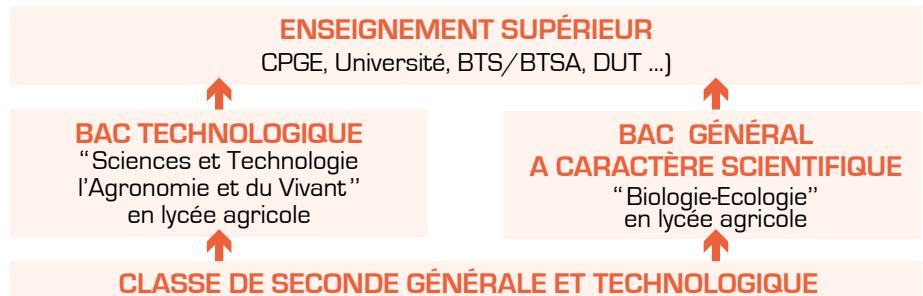
L'EATDD permet aux élèves de **découvrir et comprendre**, à partir de situations concrètes, l'organisation d'un territoire en lien avec les enjeux socio-économiques et environnementaux qui le caractérisent. Cette étude s'enrichit du regard croisé de plusieurs disciplines : **biologie-écologie, agronomie, zootechnie, éducation socio-culturelle, histoire-géographie, sciences économiques et sociales.**

La démarche pédagogique associe des sorties sur le terrain, des séances de cours et de travaux pratiques. Elle fait appel à l'esprit d'observation, à des qualités d'analyse, d'expérimentation et de synthèse.



- des établissements à taille humaine,
- un cadre de vie propice à l'épanouissement,
- un internat, une vie associative dynamique,
- une participation forte à la vie du territoire,
- de très bons taux de réussite à l'examen.

En classe de Seconde GT dans un établissement d'enseignement agricole ou dans un lycée de l'éducation nationale, les élèves suivent les mêmes enseignements communs. A l'issue de la Seconde GT, les élèves s'orientent en 1^{re} d'un Bac Technologique ou en 1^{re} d'un Bac Général et choisissent les enseignements de spécialité proposés en lycée agricole ou en lycée de l'éducation nationale.



En cycle terminal, développer une culture scientifique par l'observation et les situations concrètes

DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français PREMIÈRE	3 h 30
Philosophie TERMINALE	2 h 00
Education Socioculturelle (ESC)	1 h 00
Histoire Géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	0 h 30
Langues vivantes A et B	3 h 30
Education physique et sportive	2 h 00
Mathématiques	3 h 00
Technologies de l'informatique et du multimédia	0 h 30

➔ Accompagnement renforcé et aide à l'orientation

DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45
Territoires et sociétés	2 h 30
Technologie	3 h 00



- ➔ aménagement
- ➔ production
- ➔ services

Zoom sur l'agronomie

Les sciences agronomiques « sciences de l'agriculture » regroupent l'ensemble des sciences naturelles, économiques et sociales et les techniques auxquelles il est fait appel dans la pratique et la compréhension de l'agriculture et de la gestion du patrimoine naturel.



DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

2
enseignements
maximum
au choix
de l'élève

Hippologie - équitation	3h00
Education physique et sportive	3h00
Pratiques sociales et culturelles	3h00
Pratiques professionnelles	3h00
Langues vivantes C	3h00

DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Les séquences pédagogiques de "pluridisciplinarité" 2h30 font intervenir des enseignants de disciplines différentes. Ainsi l'analyse d'une problématique sous différents angles permet de faire le lien entre les matières et de donner du sens aux apprentissages.

Les enseignements de spécialité « technologie » sont déclinés en 3 domaines technologiques : aménagement, production et services.

Production

Produire une alimentation saine, de qualité et accessible à tous est l'ambition de notre agriculture. Ce domaine envisage d'appréhender l'ensemble des techniques et des pratiques de la production agricole végétale ou animale.

Aménagement

L'initiation aux démarches du secteur de l'aménagement de l'espace permet aux élèves de construire une culture et des méthodes. Secteur important pour l'avenir, les domaines étudiés sont

→ Choisir le domaine technologique ?

variés : aménagement paysager, gestion et protection des espaces naturels et forestiers, valorisation des territoires ou gestion de la ressource en eau.

Services

Il s'agit d'appréhender et d'analyser la relation entre les besoins des personnes et les structures économiques et sociales dans le domaine des services et du développement territorial (étude de l'accueil en gîte rural, par exemple).



**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Stages individuels et collectifs !

En Bac technologique STAV, les stages font partie intégrante du programme.

La formation comprend 8 semaines de stage : 3 semaines de stages collectifs encadrés par l'équipe pédagogique pour approfondir les enseignements modulaires et 5 semaines de stage individuel en milieu professionnel.

L'examen !

Il est composé de 5 épreuves ponctuelles terminales, du contrôle en cours de formation (CCF) et du contrôle continu en première et en terminale. L'ensemble des épreuves ponctuelles terminales représentera 60% de la note finale de l'examen, le contrôle en cours de formation (CCF) représentera 30% et le contrôle continu (bulletin) représentera 10%.

Poursuite d'études

Le bac technologique prépare à la poursuite d'études notamment en cycle supérieur court (IUT, BTS/BTSA). Il peut permettre d'intégrer les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE Technologie Biologie) ou une prépa-intégrée et peut donner accès à des études universitaires dans le domaine de l'agriculture, de l'environnement, des bio-industries, du développement des territoires.



**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Centre-Val de Loire**

131, Rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans Cedex 2 - draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr